

# DÉPARTEMENT DE LA VIENNE **Communiqué de presse**

Poitiers, le 20 juin 2023



# Rencontres dans le canton de Châtellerault 1

Alain PICHON, Président du Département de la Vienne, accompagné d'Anne-Florence BOURAT et de Henri COLIN, Conseillers Départementaux du Canton de Châtellerault 1, ont visité Les Champis Clairvalois et le Pôle de Santé de l'Envigne à Scorbé-Clairvaux, et sont allés à la rencontre des gérants de l'Epicerie sociale Au panier de l'Envigne à Lencloitre et de l'entreprise Brionne Industrie à Naintré.

#### Les Champis Clairvalois – Scorbé-Clairvaux

Le territoire des communes de Cenon-sur-Vienne, Colombiers, Naintré, Scorbé-Clairvaux et Thuré, constituées en association TOPE 5, est habilité depuis le 3 décembre 2021 par le Ministère du Travail pour mener une expérimentation Territoire Zéro Chômeur de longue Durée (TZCLD). Dans ce cadre, l'entreprise à But d'Emploi (EBE), « Le Ressort » a débuté son activité le 1er mars 2022 pour développer des activités pourvoyeuses d'emplois supplémentaires sur le territoire. Les activités de l'EBE s'articulent autour de la champignonnière, le maraîchage, la recyclerie, la conciergerie, et compte 48 salariés. 68 % des salariés travaillent à temps plein, 17% à 80% et 15% à un temps inférieur à 80%. La part de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active parmi les salariés est de 41%.

La champignonnière a ouvert en septembre 2022 et produit des champignons en cave : pleurotes, paris, shiitake. Cette activité permet de faire revivre la culture du champignon (faisant partie du patrimoine local) tout en développant l'emploi pour les personnes qui en sont le plus éloignées. En 2022, le Département de la Vienne a apporté un soutien pour la création des postes à hauteur de 55 316,52€ et de 169 217,85€ en 2023 et une subvention pour l'animation du territoire habilité à hauteur de 15 000€.

### Pôle de Santé de l'Envigne - Scorbé-Clairvaux

Cette maison de santé pluridisciplinaire a été construite en 2015, validée par l'Agence Régionale de Santé et qui dispose d'une antenne à Thuré avec deux médecins généralistes. Le Département de la Vienne a financé la construction de ce pôle santé à hauteur de 100 000€ pour garantir une offre de soins de proximité et de qualité aux habitants.

Actuellement, le pôle santé regroupe quatre médecins, trois kinésithérapeutes, quatre infirmiers libéraux, une infirmière asalée, une infirmière coordinatrice, un pharmacien et une préparatrice, un ostéopathe, une psychologue, un sexothérapeute, une hypnothérapeute, une dentiste et une assistante dentaire. Le Département de la Vienne a également apporté une aide financière aux deux médecins de Thuré qui étaient d'anciens bénéficiaires des bourses départementales et une aide à l'installation pour la dentiste du pôle de santé.

## Epicerie sociale « Au panier de l'Envigne » - Lencloître

Créée en 2009 par la mairie de Lencloître et la Maison Départementale des Solidarités de Châtellerault Sud, l'épicerie sociale est désormais gérée par l'association Au panier de l'Envigne. L'épicerie assure la distribution de denrées alimentaires aux personnes démunies sur les 9 communes du Lencloîtrais (Cernay, Doussay, Lencloître, Orches, Ouzilly, Saint-Genest-d'Ambière, Savigny-sous-Faye, Scorbé-Clairvaux, Sossay), mais offre également un lieu d'accueil afin de rompre l'isolement et la possibilité d'acquérir des vêtements et du linge de maison, via la structure « véti social ».

L'épicerie propose des ateliers de cuisine, animés par des travailleuses familiales, via l'ADMR, à partir des légumes proposés par l'épicerie. Les repas sont ensuite partagés entre les collègues du secteur, les bénéficiaires et les bénévoles.

L'association est soutenue par le Département de la Vienne, et a reçu une subvention de 5 200€ en 2023 (+20% par rapport à 2022). L'épicerie sociale est adhérente à la plateforme Agrilocal86 permettant de faciliter l'accès des bénéficiaires à des produits locaux et de qualité.

#### **Brionne Industrie - Naintré**

Brionne Industrie est une entreprise de 31 salariés, implantée à Naintré depuis 1995. L'entreprise est spécialisée dans la fabrication en tôlerie industrielle et tôlerie fine de précision : découpe Laser, soudure, montage, peinture polyester, en France pour 80 % de la production et environ 20 % pour l'export en Europe.

Depuis 2020 de nombreuses actions ont été engagées et ont permis de faire progresser le chiffre d'affaires de la société. Brionne Industrie investit également dans du matériel performant régulièrement afin de répondre à de nouveaux marchés et aux nouvelles demandes des clients, mais aussi pour réduire sa consommation énergétique.



avoisin@departement86.fr

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE